

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 18 juillet 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4208-2022 – HQ – Demande d'ordonnance de sauvegarde relativement au maintien de la GDP Affaires pour l'hiver 2022-2023 suivant le jugement du 4 octobre 2022 de la Cour supérieure dans le dossier 500-17-113361-201 / LE ROEEÉ DÉPOSE SA PREUVE RELATIVEMENT À LA PHASE 2 DU DOSSIER
N/D : 1001-147-2**

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre procédurale de la Régie du 24 mai dernier ([A-0017](#)) le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEEÉ) dépose sa Preuve relativement à la phase 2 du dossier en rubrique.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par: Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. Preuve du ROEEÉ

c.c. (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Jean-Pierre Finet, analyste
Simon Paré-Poupart, Coordinateur du ROEEÉ